

Programme « Raquettes » 2022

Responsable de l'Activité : François LANDRAT : 06 07 41 03 02

Tél. de quelques Animateurs :

Gérard CHALENCON : 06 34 48 67 40

Françoise CACHEUX : 06 81 05 19 67 – Jean-Pierre CHARVIN : 06 80 04 01 13

Jean-Yves VIAL : 06.37.44.06.41



► MODALITES

Ces sorties s'effectuent en car Le Mardi – **Prix fixe : 13 Euros**

Ce cout est applicable à compter de début Janvier 2022

Païement avant l'accès dans le car,

Uniquement par chèque à l'ordre de : **A.D.A.P.A.R.**

► INSCRIPTIONS ET DESISTEMENTS

Inscription préalable obligatoire sur le site Internet

A partir de 20h00 le dimanche soir précédant la sortie

Jusqu'au le lundi matin 10h00 précédant la sortie

Attention !

En cas de problème d'inscription ou autre aviser directement

le responsable de l'activité Annulation possible le Lundi avant 11 heures

Toute personne inscrite et absente à la sortie sans désistement le lundi avant 11 heures devra acquitter le montant de sa sortie.

► PARTICIPANTS

Leur nombre est limité à la capacité d'accueil du car

► DEROULEMENT

Personne ne doit rester seul (e), chacun (e) doit être avec son groupe

Vous êtes sous la responsabilité de vos animateurs et devez obligatoirement suivre leurs instructions.

Assurez-vous que la sortie (altitude, dénivelé) correspond à vos possibilités

Demandez conseil aux animateurs.

► MATERIEL

Chaque participant(e) doit être équipé(e) de vêtements chauds (bonnet, gants...) de **ses raquettes personnelles préalablement réglées à ses chaussures**, sac à dos.....

Bâtons réglables recommandés.

Repas Tiré du Sac

► ANNULATION

Les Animateurs responsables de la sortie pourront

Annuler ou modifier la sortie prévue au programme :

- selon la météo et / ou l'enneigement,
- si le nombre de personnes inscrites n'atteint pas **40**

(Les inscrits seront avisés téléphoniquement).

► ASSURANCE

Ne pas avoir de contre indication médicale pour cette activité.

Avoir sur soi :

- sa licence 2022
- sa carte vitale
- les noms, n° de tél. et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident
- Une fiche récapitulative de vos traitements médicaux en cours

Le lieu unique de départ est le Parking de Maison Brûlée
Route de Sonnaz (Hauts de Chambéry)